



---

PROCÈS-VERBAL DE LA PREMIÈRE SÉANCE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE MORTAGNE TENUE LE MARDI 13 OCTOBRE 2020, À 19 H VIA TEAMS.

SONT PRÉSENTS À LA SÉANCE :

Beudin, Karina, secrétaire  
Billette, Rémy, représentant des élèves  
Blouin, Ernest, enseignant  
Boucher, Daniel, enseignant  
Bronsard, Éric, représentant de la communauté  
Bruson, Anne-Marie, parent  
Caron, Isabelle, parent  
Décosse-Drapeau, Mathilde, représentante des élèves  
Jean, Étienne, parent  
Patrick Jeannotte, représentante des professionnels  
Jolicoeur, Martine, parent  
Larose, Pierre, enseignant  
Leyrolles, Isabelle, parent  
Ouellet, Lynda, enseignante  
Pearson, Lyne, enseignante  
Rebts, Susie, représentante du personnel de soutien  
Richard, Geneviève, directrice  
St-Jean, Josianne, parent  
Turcotte, Marie-Ève, parent

Dubuc, Nathalie, parent substitut  
Montpetit, Christian, parent substitut

INVITÉES :

Côté, Marie-Hélène, gestionnaire de l'établissement  
Vinet, Marie-Élaine, directrice adjointe

---

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 BIENVENUE AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Madame Geneviève Richard déclare la séance ouverte à 19 h et souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. PRÉSENTATION DES REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ)

Présentation de tous les membres.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**CE-044-10-13**

Il est proposé par Madame Susie Rebts, appuyée par Monsieur Daniel Boucher d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajout du point 10.1 :

Mouvement code vestimentaire.

Le point 7.4 deviendra le point 4.3 afin de statuer sur le secrétariat en début de rencontre.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. FORMATION DU CÉ – ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Madame Geneviève Richard explique la procédure d'élection.

4.1 PROCÉDURE D'ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT OU PRÉSIDENTE DU CÉ

**CE-045-10-13**

Madame Martine Jolicoeur propose Madame Anne-Marie Bruson pour agir à titre de présidente du conseil d'établissement. Monsieur Daniel Boucher seconde cette proposition.

Aucune autre proposition n'est apportée.

Madame Anne-Marie Bruson accepte le poste de présidente.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4.2 ÉLECTION AU POSTE DE VICE-PRÉSIDENT OU VICE-PRÉSIDENTE DU CÉ

**CE-046-10-13**

Monsieur Daniel Boucher propose Madame Martine Jolicoeur.

Madame Isabelle Caron propose Madame Marie-Ève Turcotte.

Madame Marie-Ève Turcotte décline l'offre.

Madame Martine Jolicoeur accepte le poste de vice-présidente.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4.3 BUDGET DU FONCTIONNEMENT DU CÉ

Madame Geneviève Richard informe les membres que le conseil d'établissement se voit octroyer un budget chaque année.

Madame Geneviève Richard précise que, par les années passées, le budget du conseil d'établissement était destiné à payer le travail de secrétariat pour les séances.

**CE-047-10-13**

Madame Lyne Pearson, appuyée par Madame Martine Jolicoeur, propose de reconduire la proposition de l'année dernière concernant le secrétariat : Madame Karina Beaudin agira à titre de secrétaire d'assemblée pour les rencontres et sera rémunérée à même le budget alloué au conseil d'établissement.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4.4 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CÉ DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE MORTAGNE (ARTICLE 67)

Madame Geneviève Richard présente le document *Règles de régie interne Conseil d'établissement de l'école secondaire De Mortagne Année scolaire 2019-2020*.

### **CE-048-10-13**

Monsieur Étienne Jean propose l'adoption des règles avec l'ajout d'une phrase mentionnant que les rencontres peuvent être effectuées de façon virtuelle. La procédure à suivre pour les parents qui souhaitent faire partie du public lors de la tenue des séances de façon virtuelle sera aussi ajoutée. Madame Marie-Ève Turcotte appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### 4.5 CALENDRIER DES SÉANCES

### **CE-049-10-13**

Madame Geneviève Richard propose le calendrier des séances pour l'année scolaire 2020-2021 et propose l'ajout d'une séance pour le bilan du projet éducatif le 24 novembre.

Il est proposé par Madame Susie Rebts, appuyée par Madame Caroline Charland, d'accepter ce calendrier incluant la rencontre supplémentaire du 24 novembre 2020.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### 4.6 DÉNONCIATION D'INTÉRÊT DES MEMBRES

Madame Geneviève Richard explique le formulaire à remplir pour les membres du conseil d'établissement afin de dénoncer un conflit d'intérêt. Ce formulaire sera disponible en version numérique.

### 5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 JUIN 2020

### **CE-050-10-13**

Monsieur Daniel Boucher propose l'adoption du procès-verbal, appuyé par Madame Susie Rebts, avec l'ajout du nom de Madame Marie-Ève Turcotte dans la liste des présences.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### SUIVI

Coûts relatifs aux disciplines sportives : Monsieur Étienne Jean réitère sa demande concernant la diffusion des coûts de chacune des disciplines sportives sur le site web de l'école de façon à ce que les nouveaux parents puissent effectuer un choix éclairé. Madame Geneviève Richard fera un suivi à ce sujet.

Traverse piétonnière : Monsieur Étienne Jean fait remarque que les élèves traversent toujours au même endroit malgré le déplacement de l'entrée charretière du stationnement. Il se questionne sur la sécurité des piétons à cet endroit puisqu'il n'y a toujours pas de lumière clignotante en haut des voies de circulation automobile. Monsieur Étienne Jean demande s'il est possible de reconduire la demande de brigadiers scolaires pour sécuriser l'intersection. Madame Geneviève Richard explique que le déplacement de l'entrée

des automobiles a réduit de beaucoup les problèmes à cet endroit. Les piétons traversent de façon sécuritaire et ce, malgré l'absence de lumière clignotante pour les automobilistes. La solution des brigadiers scolaires n'était que temporaire. La demande n'a donc pas été renouvelée à la Ville de Boucherville.

Frais et statistiques au PEI: Madame Isabelle Caron souhaite rediscuter des statistiques relatives aux candidats qui ont faits les examens en ligne de l'IB lors de la prochaine séance. Madame Isabelle Caron mentionne aussi qu'à la suite du remboursement effectué par la Commission scolaire en juillet dernier, plusieurs parents du PEI ont l'impression de ne pas avoir été remboursé en entier pour les examens en ligne. Elle demande qu'un descriptif des frais remboursés soit diffusé afin de permettre aux parents concernés de mieux comprendre ce qui a été remboursé. Madame Geneviève Richard ne peut répondre présentement mais s'assurera d'avoir les données en main pour la prochaine rencontre.

## 6. POINT D'INFORMATION

### 6.1 MANDAT DU CÉ / MODIFICATION À LA LIP

Madame Geneviève Richard présente le document. Quelques nouveautés cette année dont une formation obligatoire pour tous les membres et l'obligation de consulter les élèves au moins une fois par année les élèves de l'école.

### 6.2 NOUVELLES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES

Madame Geneviève Richard présente le document et informe les membres des nouvelles sommes reçues.

### 6.3 ÉTAT DE LA SITUATION COVID-19

Madame Geneviève Richard informe les membres que les élèves respectent les consignes sanitaires à l'intérieur de l'établissement. À l'extérieur, deux surveillants d'élèves ont été ajoutés. La surveillance policière des derniers jours a grandement aidé pour le port du masque à l'extérieur.

L'enseignement hybride a débuté jeudi dernier pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire.

Madame Geneviève Richard mentionne que les conclusions de la visite CNESST effectuée à l'école sont parfaites. Les visiteurs ont conclu que les mesures en place à l'école étaient assez strictes.

Madame Geneviève Richard mentionne qu'un plan d'urgence est en place en cas de fermeture d'école. L'enseignement à distance sera disponible en 24 heures pour tous les élèves. La distribution des portables aux élèves en ayant fait la demande est déjà en cours. Encore quelques cas à régler avec les directions adjointes.

Monsieur Rémy Billette et Madame Mathilde Décosse-Drapeau tiennent à souligner l'excellent travail des enseignants depuis le début de la pandémie.

Madame Mathilde Décosse-Drapeau tient à souligner que la présence policière rend les élèves mal à l'aise dans la cour d'école et demande si cette présence demeurera même lorsque l'école sortira de la zone rouge. Madame Geneviève Richard ne peut répondre à cette question puisque les policiers relèvent plutôt des villes, mais prend note que les élèves n'apprécient pas.

Madame Isabelle Caron demande de connaître le nombre de cas exact dans l'école en ce moment. Madame Geneviève Richard répond que nous ne pouvons pas transmettre cette information.

#### 6.4 TRAVAUX À VENIR

Madame Marie-Hélène Côté, gestionnaire d'établissement fait état de l'avancement des travaux. Dix-huit modulaires seront installés pour la rentrée scolaire 2021 au coût de 7,2 millions de dollars. Ces modulaires seront reliés à l'école par une passerelle et comporteront principalement des classes sèches, des blocs sanitaires et des bureaux pour directions, secrétaires, techniciennes en loisirs, etc.

À l'été 2021, la deuxième phase des travaux du stationnement aura lieu ainsi que la réfection des bassins de toiture. Trois classes sèches seront transformées en locaux de sciences (2) et d'arts plastiques (1).

Monsieur Rémy Billette demande si la demande de couvrir la cour intérieure d'un dôme a été retenue. Madame Marie-Hélène Côté ne peut répondre à cette question pour l'instant.

Monsieur Étienne Jean aimerait connaître le retard engendré par la COVID sur ce projet. Madame Marie-Hélène Côté mentionne qu'il y a présentement six mois de retard sur les plans initiaux.

### 7. POINTS DE DISCUSSION / D'ADOPTION

#### 7.1 ACTIVITÉS GRATUITES À DISTANCE DE MARCHÉ

##### **CE-051-10-13**

Monsieur Étienne Jean propose la tenue des activités gratuites à distance de marché pour l'année scolaire 2020-2021. Cette proposition est appuyée Monsieur Ernest Blouin.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### 7.2 ADOPTION DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Monsieur Rémy Billette présente la politique environnementale.

##### **CE-052-10-13**

Il est proposé par Monsieur Rémy Billette, appuyé par Madame Isabelle Caron, d'approuver la politique environnementale comme présentée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### 7.3 DÉROGATION À LA POLITIQUE ALIMENTAIRE

Madame Geneviève Richard explique la politique alimentaire.

#### **CE-053-10-13**

Il est proposé par Monsieur Étienne Jean, appuyé par Madame Lynda Ouellet, de demander une dérogation à la politique alimentaire pour les jours spéciaux suivants :

- Halloween;
- Noël;
- St-Valentin;
- Pâques;
- Fin d'année.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### 7.4 BILAN DU PLAN DE LUTTE À L'INTIMIDATION

Madame Marie-Élaine Vinet présente le document. Discussion au sujet des moyens et des résultats ainsi que de la possibilité que des élèves puissent siéger sur ce comité.

Madame Isabelle Caron mentionne qu'il serait apprécié d'avoir des résultats chiffrés dans le bilan afin de pouvoir constater si les moyens utilisés fonctionnent bien. Madame Marie-Élaine Vinet prend notes de ces demandes.

#### **CE-054-10-13**

Monsieur Patrick Jeannotte propose l'adoption du bilan du plan de lutte à l'intimidation. Cette proposition est appuyée par Madame Susie Rebts.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 8. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS

### 8.1 PAROLE AU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Madame Geneviève Richard présente Monsieur Éric Bronsard, nouveau représentant de la communauté sur le conseil d'établissement depuis juin 2020. Monsieur Éric Bronsard mentionne avoir une bonne communication avec l'école depuis son entrée en fonction et qu'il est heureux de participer au CÉ.

### 8.2 PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Marie-Ève Turcotte informe les membres que l'assemblée générale de parents s'est déroulée dernièrement. Les points abordés : régie interne, nouveau fonctionnement en lien avec la loi 90, élections, etc.

### 8.3 PAROLE AUX REPRÉSENTANTS DU CONSEIL ÉTUDIANT

Monsieur Rémy Billette, président du conseil étudiant, mentionne qu'il est heureux qu'une quinzaine d'élèves se soient présentés pour représenter les étudiants de l'école au conseil étudiant. Les élèves se

sentent concernés et souhaitent améliorer leur milieu de vie par leurs idées.

Monsieur Rémy Billette explique le mouvement concernant les garçons qui portent des jupes à l'école. Ce mouvement veut dénoncer l'hypersexualisation des filles. Monsieur Rémy Billette informe les membres que le conseil étudiant souhaite sonder les élèves cette année en lien avec le port de l'uniforme.

9. PAROLE AU PUBLIC

Pas de public ce soir.

10. QUESTIONS DIVERSES

10.1 MOUVEMENT CODE VESTIMENTAIRE

Madame Isabelle Caron souhaite que la direction explique la situation concernant ce mouvement.

Madame Geneviève Richard explique l'imbroglio en lien avec l'uniforme et les actions posées afin de régler la situation.

10.2 AJOUT DE POINT DE MADAME ISABELLE LEYROLLES

Madame Isabelle Leyrolles demande d'ajouter deux points puisqu'elle était absente en début de rencontre. Madame Anne-Marie Bruson accepte.

Art dramatique : Madame Isabelle Leyrolles demande pour quelles raisons l'art dramatique ne peut pas être présenté aux élèves comme un art obligatoire au même titre que les arts plastiques. Madame Geneviève Richard explique que la grille-matière appartient aux enseignants. L'école a choisi d'offrir l'art dramatique en option l'année dernière. Résultat : seulement un groupe d'art dramatique en 1<sup>re</sup> secondaire général et un groupe en 5<sup>e</sup> secondaire PEI (ce cours était inclus dans un groupe de 3 cours en lien avec le choix des séquences mathématiques). Madame Geneviève Richard explique aussi qu'il est très difficile de vendre un cours sans avoir d'enseignant stable qui l'enseigne.

Sac à dos : Madame Isabelle Leyrolles tient à souligner que les sacs à dos des élèves sont beaucoup trop lourds, surtout dans le cas des marcheurs. Elle suggère que les casiers soient attribués dès que possible. Madame Geneviève Richard explique la réalité vécue par l'école en lien avec la Direction de la santé publique. Cette dernière peut décider de fermer une classe à 20 h le soir. Les élèves qui auront laissé leurs effets scolaires en classe ne pourront pas les récupérer puisqu'ils seront en isolement à la maison. Madame Geneviève Richard informe les membres que l'équipe de direction cherche activement des solutions à ce problème et entend leurs messages.

11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

**CE-055-10-13**

Il est proposé par Monsieur Daniel Boucher, appuyé par Madame Susie Rebts, de lever la séance à 21h40.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

Présidente

---

Directeur de l'école

La secrétaire de la séance,  
Karina Beaudin  
/ 2020-10-13